



Syndicat National des Écoles

Le syndicat du 1^{er} degré

Direction (suite)

Sous couvert de pilotage pédagogique, la liste des tâches recommence à s'allonger. **Le SNE est porteur d'un projet d'évolutions du métier de directeur avec notamment une définition précise de l'autorité fonctionnelle, une quotité de décharge qui pourrait tenir compte du nombre d'élèves, une rémunération améliorée et une meilleure prise en compte des années de direction pour la retraite.**

AESH

Les AESH sont aujourd'hui, en nombre, le second métier de l'Éducation nationale. Or, même pour une présence sur toute la durée des journées de classe et des obligations de réunions, les AESH sont considérés comme travaillant à temps partiel. Dès lors, il leur est impossible, malgré une grille de rémunération correcte, de gagner décemment leur vie. De plus, leur position de contractuels fait que les AESH sont moins bien protégés que les PE qui sont des fonctionnaires avec un statut. **Le SNE défend donc la création d'un statut de catégorie B pour les AESH, une rémunération décente et une formation adaptée aux handicaps qu'ils auront à gérer.**

Suivi RH et médical

Il existe aujourd'hui une palette élargie de dispositifs RH, mais leur accès est restreint par de multiples contraintes. Au SNE, nous souhaitons que chacun puisse adapter sa carrière et évoluer selon ses besoins. Notre syndicat demande donc **un accès effectif aux dispositifs RH (temps partiels, disponibilité, congé formation, rupture conventionnelle...).**

Nous militons aussi pour l'instauration d'un suivi médical régulier des personnels.

Retraite

Le SNE milite pour des aménagements de la fin de carrière, avec **un temps partiel de droit, l'assouplissement des conditions d'accès à la retraite progressive et la possibilité de diminuer le temps de classe pour réaliser du tutorat.**

Mobilité

Avec un métier en tension faute de recrutement suffisant, il devient presque impossible d'obtenir un poste de titulaire dans la zone géographique de son choix. La situation est encore plus problématique quand il s'agit de changer de département. **Le SNE prône l'amélioration de la mobilité géographique.**

Être enseignant ne doit pas non plus devenir une impasse. **Notre syndicat milite donc aussi pour une amélioration des conditions de la mobilité professionnelle** (détachement, utilisation du compte de formation professionnelle et congé de formation professionnelle).

Formation

La formation est aujourd'hui subie par les enseignants du premier degré. Elle s'ajoute à leurs heures d'enseignement alors qu'elle s'y substitue dans le second degré. **Le SNE milite donc pour une formation pratique** ainsi que **le retour à des formations plus longues, suivies sur les heures de classe.**

**Aux élections professionnelles
3 au 10 décembre 2026**

JE VOTE ET JE FAIS VOTER SNE

